



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Appel de candidatures *Prix du CALQ – Œuvre de l'année en Estrie*

Sherbrooke, le 13 juin 2017 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, en collaboration avec le **Conseil de la culture de l'Estrie**, lance l'appel de candidatures pour le **Prix du CALQ – Œuvre de l'année en Estrie**. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, primera une œuvre originale présentée publiquement pour la première fois entre le 25 août 2015 et le 24 août 2017. En décernant cette récompense, le Conseil des arts et des lettres du Québec veut souligner l'excellence de la création artistique en Estrie, favoriser la reconnaissance d'artistes et d'écrivains professionnels dans leur milieu, offrir un soutien tangible à leur carrière et contribuer à leur rayonnement. Le Prix sera attribué lors d'une cérémonie organisée par le Conseil de la culture de l'Estrie au restaurant **OMG Resto** à Sherbrooke le **MARDI 21 novembre 2017 : L'Apéro culturel de l'Estrie**.

Les personnes désirant poser leur candidature trouveront tous les détails ainsi que le formulaire sur le site Web du Conseil des arts et des lettres du Québec :

En français : <https://www.calq.gouv.qc.ca/prix-et-distinction/oeuvre-de-lannee-estrie/>

In English : <https://www.calq.gouv.qc.ca/en/prix-et-distinction/oeuvre-de-lannee-estrie/>

La date limite de dépôt des candidatures est le 25 août 2017.

Pour de l'information complémentaire ou pour obtenir de l'aide dans la préparation du dossier d'artiste, les candidats peuvent contacter Guillaume Houle, au Conseil de la culture de l'Estrie au **819 563-2744 poste 223** ou guillaume.houle@cultureestrie.org.

À propos du Conseil des arts et des lettres du Québec

Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion et le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Le Conseil des arts et des lettres du Québec est une société d'État financée par le ministère de la Culture et des Communications.

Mission du Conseil de la culture de l'Estrie en bref

Étroitement lié au développement culturel de la région depuis 1977, le Conseil de la culture de l'Estrie regroupe et soutient des artistes, des organismes et des travailleurs culturels issus de toutes disciplines artistiques et culturelles sur l'ensemble du territoire de l'Estrie. Ses membres proviennent des 6 MRC de la région et de la ville de Sherbrooke. Il a pour mission de favoriser le développement culturel de la région. Souhaitant mobiliser l'ensemble des forces vives de tous les secteurs de la société estrienne, le Conseil privilégie une approche sociétale multisectorielle et pluridisciplinaire. Ses activités de concertation le conduisent à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion, et lui permettent de jouer un rôle-conseil en arts et en culture auprès de différents partenaires.

– 30 –

Source :

Hélène Blais, agente de développement culturel et conseillère en communication
Conseil de la culture de l'Estrie | 819 563-2744, poste 227 | helene.blais@cultureestrie.org